

N/REF : 7/02/2022 8H41 C:026121 I:33476

-99 GAILLARD

V/Email reçu le Lundi 07/02/2022 à 8H41

**8 QUAI XAVIER JOUVIN
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : JOUVIN
8 QUAI XAVIER JOUVIN
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 10 Février 2022

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N8 QUAI XAVIER JOUVIN - LOGT DE MME GAILLARD AU RDC - 04 76 009342
OU LE 06 87 84 81 36

MOTIF : INTERVENIR POUR : - DEBOUCHAGE DES WC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 07/02/2022 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME GAILLARD AU RDC
DEBOUCHAGE DU WC SUR 2M
PRESENCE DE MATIERES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT EN PRESENCE DE LA LOCATAIRE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H. Personnel + RIDGID K50	1	104,38	156,57

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2020109

TOTAL H.T.	156,57
T.V.A. a 20,00%	31,31
TOTAL T.T.C.En EURO	187,88

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN